Initiales présidence
Initiales sec. général

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Québec

Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 23 août 2023

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce vingt troisième jour du mois d'août deux mille vingt-trois, formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Galvani à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Christian Boucher	Représentant des enseignants
Véronique Plante-Huard	Représentante du personnel de soutien
Ménaïk Bleau	Représentante des parents – District 1
Cindy Champagne	Représentante des parents – District 3
Mélissa Larose	Représentante des parents – District 4
Geneviève Boivin	Représentante de la communauté
Robert Ricard	Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Sandra Coulombe	Directrice du Service des ressources humaines
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des technologies de l'information
Félix Goudreau	Directeur par intérim du Service des ressources matérielles
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs – Secteur jeunes
Alain Pagé	Directeur des Services éducatifs – FP-FGA-FC

ABSENCES MOTIVÉES

Daniel Dupont	Représentant des parents – District 2
Philippe Picard	Représentant des parents – District 5
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Marianne Gagnon	Représentante de la communauté

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Luc Galvani, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

2. TOUR DE TABLE – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA

Chacun des nouveaux membres se présente brièvement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-CA/23-08-23

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'administration prêtent serment, devant le directeur général, dans l'ordre suivant :

1- Annie Dubois
2- Ménaïk Bleau
3- Mélissa Larose
4- Geneviève Boivin
5- Christian Boucher

Les membres ont signé et daté la prestation de serment séance tenante.

5. NOMINATION D'UNE SCRUTATRICE OU D'UN SCRUTATEUR

02-CA/23-08-23

IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT RICARD, ADMINISTRATEUR,

de nommer monsieur Laurent Cabana comme scrutateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seuls les membres parents peuvent être nommés aux postes de président et vice-président, conformément à l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique.

La secrétaire générale informe le conseil de la procédure proposée, qui est acceptée par les membres.

6. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT

03-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT les articles 155 et 158 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant qu'à la première séance du conseil d'administration, un président et un vice-président doivent être nommés parmi les parents;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'administration et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

de nommer Cindy Champagne à titre de présidente du conseil d'administration, et ce, pour toute la durée de son mandat à titre de membre du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT

04-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT les articles 155 et 158 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant qu'à la première séance du conseil d'administration, un président et un vice-président doivent être nommés parmi les parents;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'administration et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE

de nommer Ménaïk Bleau à titre de vice-présidente du conseil d'administration, et ce, pour toute la durée de son mandat à titre de membre du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Jean-François Vandoorslaert pose une question relative à la qualité de la langue française utilisée dans notre organisation.

10.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023

05-CA/23-08-23

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.1.2. RÈGLEMENT RELATIF À LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS - ABROGATION

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- Loi sur le protecteur national de l'élève

06-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT la Loi sur le protecteur national de l'élève qui prévoit un nouveau mécanisme de traitement des plaintes;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure de traitement des plaintes le 28 août 2023;

CONSIDÉRANT le Règlement relatif à la procédure de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents devenant caduc;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

d'abroger le Règlement relatif à la procédure de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents à compter du 28 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

10.2.2. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 4)

Tous les administrateurs présents ont dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Ces déclarations sont par la présente déposées devant le conseil d'administration.

10.2.3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 12)

Tous les administrateurs présents ont dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Ces déclarations sont par la présente déposées devant le conseil d'administration.

11. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

12. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

12.1. ÉTAT DES DOSSIERS CLÉS

Dossiers pilotes :

- Situation ressources humaines :
  - Bilan de la journée d'embauche du 17 août.
  - 160 postes à pourvoir dans toutes les catégories d'emploi. Le besoin le plus criant est dans les services de garde.

- PEVR 2023-2027 :
  - Le MEQ a approuvé le PEVR.
  - Présentation et remise de la version synthèse cartonnée aux directions pour affichage dans les établissements.

- CSAD :

  En attente des directives de la SQI pour lancer un appel d'intérêt pour la vente de l'immobilisation.

- Rencontre bilan 2022-2023 du G10 :

  Elle a eu lieu les 4 et 5 juillet.

- Rencontre du G10 pour la planification 2023-2024 le 9 août.

- Comité consultatif de gestion :

  Plusieurs rencontres les 15, 16 et 22 août.

- Rencontre avec Cindy Champagne pour la préparation du CA le 21 août.

- Rencontre du CRR le 23 août pour la présentation du budget 2023-2024.

Dossiers proximité :

- Accueil des cadres 2023-2024 :
  - L'accueil a eu lieu le 11 août 2023.
  - Conférencier invité : M. Jean-François Bertholet.
  - Olympiades des cadres en après-midi organisées par le Service des communications.

- Visite de l'équipe-centre du CFP Qualitech et du CEA le 21 août.

- Visites d'écoles pour la rentrée du personnel prévues le 25 août.
- Visites d'écoles pour la rentrée des élèves prévues le 30 août.

Dossier public :

- Première rencontre du comité « Consortium Formation-Énergie MCQ » :
  La rencontre aura lieu le 25 août.

Dossier politique :

- Lac-à-l'épaule avec le MEQ pour DG seulement prévu le 24 août.

12.2. REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments, essentiellement des contrats pour la construction.

13.1. BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET DÉFICITAIRE

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- État des résultats des activités liées au CMDE pour l'exercice 2023-2024

07-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT le fait que le ministre de l'Éducation peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser le Centre de services scolaire à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT la prévision du Centre de services scolaire d'adopter un budget pour l'exercice 2023-2024 dont les dépenses excèdent les revenus de 828 763 $;

CONSIDÉRANT le déficit prévu par le Centre de services scolaire des activités liées au Complexe multi-disciplinaire les Estacades d'un montant de 828 763 $;

CONSIDÉRANT ce déficit d'exercice qui excède de 828 763 $ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2022 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains;

CONSIDÉRANT l'engagement du Centre de services scolaire à préserver les services d'aide à l'élève et à assurer une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉLISSA LAROSE, ADMINISTRATRICE,

d'adresser une demande au ministre de l'Éducation afin d'autoriser le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 828 763 $ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2022 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains, cette autorisation étant sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées;

d'autoriser le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2. FORMATION DES COMITÉS 2023-2024

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Comité du CSS en élection – 23 août 2023
- Règles de régie interne des comités

08-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'institution des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique qui mentionne que chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition doit être conforme au règlement du gouvernement;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des administrateurs pour représenter le conseil d'administration au sein des comités de vérification, des ressources humaines, du comité consultatif de transport et pour procéder à l'appréciation de la direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAÏK BLEAU, ADMINISTRATRICE,

de nommer les deux administrateurs suivants pour siéger au comité de vérification pour la durée de leur mandat d'administrateur :

- Mélissa Larose
- Geneviève Boivin

de nommer les trois administrateurs suivants pour siéger au comité des ressources humaines pour la durée de leur mandat d'administrateur :

- Véronique Plante-Huard
- Christian Boucher
- Robert Ricard

de déléguer les administrateurs suivants pour procéder à l'appréciation de la direction générale :

- Membres du comité des ressources humaines
- Présidente du conseil d'administration

de reporter au prochain conseil d'administration l'élection d'un 3e administrateur pour siéger au comité de vérification et d'un 2e administrateur pour siéger au comité consultatif sur le transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES POUR LES JEUX DU QUÉBEC – ÉCOLE CHAVIGNY

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Lettre d'annonce du 20 juin 2022
- Plan de l'infrastructure

09-CA/23-08-23

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement des terrains sportifs de l'école Chavigny;

CONSIDÉRANT les besoins en matière d'infrastructures pour tenue de la finale des Jeux du Québec de 2025 à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT le Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT le partenariat avec la Ville de Trois-Rivières pour la réalisation de ce projet et l'organisation de la finale des Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT RICARD, ADMINISTRATEUR,

d'autoriser le Centre de services scolaire à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec;

d'autoriser le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.1. RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

- Aspect RH abordé précédemment.
- Lab-école terminé pour les locaux intérieurs.
- 171 élèves de plus inscrits au préscolaire et primaire.
- 325 élèves de plus inscrits au secondaire.
- 1050 équivalents à temps plein (ETP) inscrits à l'éducation des adultes.
- Diminution de 110 ETP à Qualitech liée à la perte du programme de Fonderie. Des travaux sont en cours pour développer d'autres programmes dont celui de Pompier.
- Situation à Bel-Avenir stable.

13.2. RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Même répartition que l'an dernier, à l'exception de M. Galvani qui supervisera le Service des ressources humaines et les Services éducatifs en formation des adultes.

13.3. ALLOCATION DES ADMINISTRATEURS 2023-2024

Le décret 1027-2020, publié le 14 octobre 2020, détermine les allocations de présence versées aux membres du conseil d'administration selon leur statut, mais également le remboursement de frais auxquels ils ont droit.

Les frais remboursables sont, quant à eux, prévus par le Conseil du trésor dans sa Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents, dont la dernière mise à jour date du 5 avril 2023.

13.4. SÉANCE DE COOPTATION

La séance de cooptation de juin 2023 n'a pas permis de pourvoir le poste de membre détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles. Ainsi, un affichage pour ce poste se déroulera du 15 août au 15 septembre 2023.

La séance de cooptation se tiendra le 27 septembre, avant la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire et le directeur général fera parvenir les candidatures le mercredi 20 septembre 2023.

Les membres devant être présents à la séance de cooptation sont les membres représentant les parents et les membres du personnel. Ils décideront de la procédure de ladite séance.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 27 septembre 2023.

12. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 13, MÉNAÏK BLEAU, ADMINISTRATRICE, propose la levée de l'assemblée.

LUC GALVANI
DIRECTEUR GÉNÉRAL

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE